



## CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 ET DIVIDENDE 2023

Le Conseil d'administration de la société Alten SA (la « Société ») a décidé, le 25 avril 2024, de convoquer l'Assemblée Générale 2024 de la Société le 20 juin 2024. L'avis de réunion de cette assemblée sera publié prochainement au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) et pourra être consulté sur le site internet de la Société.

Le Conseil d'administration a également décidé que soit proposé aux actionnaires d'approuver lors de l'Assemblée Générale 2024, un dividende de 1,50 euro par action ordinaire.

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale 2024 de la résolution relative à l'affectation du résultat, le paiement du dividende aura lieu le 26 juin 2024, après détachement du coupon le 24 juin 2024.

### À propos d'ALLEN

*Pour toutes informations: [www.alten.com/investisseurs](http://www.alten.com/investisseurs)*

*Contact journalistes : [alten@hopscotch.fr](mailto:alten@hopscotch.fr)*

*Leader Européen de l'Ingénierie et de l'IT Services, ALLEN réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et DSI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.*

*Le titre ALLEN est coté au compartiment A du marché d'Euronext Paris (ISIN FR0000071946), fait partie du SBF 120, de l'indice IT CAC 50 et du MIDCAP 100, et est éligible au SRD.*